

CONSEILS EN MANIF

- **Éviter de venir seule.** Venir à 2 ou 3, si possible en plus grand groupe et fixer un RDV d'après-manif pour voir si tout le monde va bien.
- Éviter d'avoir des infos compromettantes sur soi. De l'eau, de la bouffe et un foulard peuvent être utiles, ainsi que du **sérum physiologique**. Emporter le nom ou le numéro d'un avocat et de la commission anti-répression (si elle existe).

PENDANT LA MANIF

- Rester **mobile et attentif**.ve à « l'environnement » : forces de l'ordre, caméras... On peut se masquer en prévention. Essayer de rester le plus **calme** possible, même dans les mouvements de foule ; éviter de crier ou de courir inutilement, rester **groupé.e.s** surtout en cas de charge des flics. La peur est naturelle mais on peut apprendre à la canaliser (chanter ensemble, crier des slogans...).
- Les **lacrymos** : se décaler de quelques mètres pour les éviter. Respirer au travers d'un tissu imbibé d'eau (pas de citron !). Ne pas se toucher les yeux et les lèvres. Se rincer la peau avec de l'eau. Pour les yeux, le mieux est le sérum physiologique, sinon de l'eau (éventuellement mélangée à du Maalox). Rester toujours attentif.ve aux autres manifestant.es.
- Si on voit une **arrestation**, on peut tenter avec prudence de s'y opposer en agrippant la personne et en interpellant les gens autour. Si rien ne peut être tenté, demander à la personne de crier son nom et son adresse et relayer ces infos. Si on est arrêté.e, crier son nom aux témoins, éviter les insultes et les coups aux flics.

CONSEILS EN MANIF

- **Éviter de venir seule.** Venir à 2 ou 3, si possible en plus grand groupe et fixer un RDV d'après-manif pour voir si tout le monde va bien.
- Éviter d'avoir des infos compromettantes sur soi. De l'eau, de la bouffe et un foulard peuvent être utiles, ainsi que du **sérum physiologique**. Emporter le nom ou le numéro d'un avocat et de la commission anti-répression (si elle existe).

PENDANT LA MANIF

- Rester **mobile et attentif**.ve à « l'environnement » : forces de l'ordre, caméras... On peut se masquer en prévention. Essayer de rester le plus **calme** possible, même dans les mouvements de foule ; éviter de crier ou de courir inutilement, rester **groupé.e.s** surtout en cas de charge des flics. La peur est naturelle mais on peut apprendre à la canaliser (chanter ensemble, crier des slogans...).
- Les **lacrymos** : se décaler de quelques mètres pour les éviter. Respirer au travers d'un tissu imbibé d'eau (pas de citron !). Ne pas se toucher les yeux et les lèvres. Se rincer la peau avec de l'eau. Pour les yeux, le mieux est le sérum physiologique, sinon de l'eau (éventuellement mélangée à du Maalox). Rester toujours attentif.ve aux autres manifestant.es.
- Si on voit une **arrestation**, on peut tenter avec prudence de s'y opposer en agrippant la personne et en interpellant les gens autour. Si rien ne peut être tenté, demander à la personne de crier son nom et son adresse et relayer ces infos. Si on est arrêté.e, crier son nom aux témoins, éviter les insultes et les coups aux flics.

CONSEILS EN MANIF

- **Éviter de venir seule.** Venir à 2 ou 3, si possible en plus grand groupe et fixer un RDV d'après-manif pour voir si tout le monde va bien.
- Éviter d'avoir des infos compromettantes sur soi. De l'eau, de la bouffe et un foulard peuvent être utiles, ainsi que du **sérum physiologique**. Emporter le nom ou le numéro d'un avocat et de la commission anti-répression (si elle existe).

PENDANT LA MANIF

- Rester **mobile et attentif**.ve à « l'environnement » : forces de l'ordre, caméras... On peut se masquer en prévention. Essayer de rester le plus **calme** possible, même dans les mouvements de foule ; éviter de crier ou de courir inutilement, rester **groupé.e.s** surtout en cas de charge des flics. La peur est naturelle mais on peut apprendre à la canaliser (chanter ensemble, crier des slogans...).
- Les **lacrymos** : se décaler de quelques mètres pour les éviter. Respirer au travers d'un tissu imbibé d'eau (pas de citron !). Ne pas se toucher les yeux et les lèvres. Se rincer la peau avec de l'eau. Pour les yeux, le mieux est le sérum physiologique, sinon de l'eau (éventuellement mélangée à du Maalox). Rester toujours attentif.ve aux autres manifestant.es.
- Si on voit une **arrestation**, on peut tenter avec prudence de s'y opposer en agrippant la personne et en interpellant les gens autour. Si rien ne peut être tenté, demander à la personne de crier son nom et son adresse et relayer ces infos. Si on est arrêté.e, crier son nom aux témoins, éviter les insultes et les coups aux flics.

CONSEILS EN MANIF

- **Éviter de venir seule.** Venir à 2 ou 3, si possible en plus grand groupe et fixer un RDV d'après-manif pour voir si tout le monde va bien.
- Éviter d'avoir des infos compromettantes sur soi. De l'eau, de la bouffe et un foulard peuvent être utiles, ainsi que du **sérum physiologique**. Emporter le nom ou le numéro d'un avocat et de la commission anti-répression (si elle existe).

PENDANT LA MANIF

- Rester **mobile et attentif**.ve à « l'environnement » : forces de l'ordre, caméras... On peut se masquer en prévention. Essayer de rester le plus **calme** possible, même dans les mouvements de foule ; éviter de crier ou de courir inutilement, rester **groupé.e.s** surtout en cas de charge des flics. La peur est naturelle mais on peut apprendre à la canaliser (chanter ensemble, crier des slogans...).
- Les **lacrymos** : se décaler de quelques mètres pour les éviter. Respirer au travers d'un tissu imbibé d'eau (pas de citron !). Ne pas se toucher les yeux et les lèvres. Se rincer la peau avec de l'eau. Pour les yeux, le mieux est le sérum physiologique, sinon de l'eau (éventuellement mélangée à du Maalox). Rester toujours attentif.ve aux autres manifestant.es.
- Si on voit une **arrestation**, on peut tenter avec prudence de s'y opposer en agrippant la personne et en interpellant les gens autour. Si rien ne peut être tenté, demander à la personne de crier son nom et son adresse et relayer ces infos. Si on est arrêté.e, crier son nom aux témoins, éviter les insultes et les coups aux flics.

• **Après la manif**, éviter de rentrer seul.e chez soi et prendre des nouvelles de ses proches.

EN CAS DE GARDE A VUE

- La durée maximale d'un contrôle d'identité est de 4 h; une garde-à-vue peut durer 24 h, prolongeables jusqu'à 48 h. Il est possible et souhaitable d'exiger la présence d'un **avocat** dès le début de la GAV et pendant les interrogatoires. Ne pas commencer d'audition sans l'avocat. Demander à voir un médecin, ça fait du bien et vous y avez droit.
- La loi n'oblige qu'à donner ses noms, date de naissance et adresse. Même si le flic propose que vous reconnaissiez des faits pour écourter votre GAV, vaut mieux **ne pas accepter**, vous n'êtes pas obligés de déclarer ou reconnaître quoi que ce soit. Balancer des infos ne vous aidera pas (pour la durée de la GAV ou pour le procès).
- Il faut bien relire les procès-verbaux avant d'éventuellement les signer (non-obligatoire aussi). Attention, il est quasi impossible de revenir, lors d'un procès, sur des aveux faits au cours d'une garde à vue. Il vaut mieux demander à **reporter la comparution immédiate** pour préparer sa défense car les condamnations sont en moyenne plus lourdes lors de celles-ci.



Relayez les infos sur la répression :
solidarite-saintetienne@riseup.net

*Librement inspiré du
« Guide du manifestant »*

• **Après la manif**, éviter de rentrer seul.e chez soi et prendre des nouvelles de ses proches.

EN CAS DE GARDE A VUE

- La durée maximale d'un contrôle d'identité est de 4 h; une garde-à-vue peut durer 24 h, prolongeables jusqu'à 48 h. Il est possible et souhaitable d'exiger la présence d'un **avocat** dès le début de la GAV et pendant les interrogatoires. Ne pas commencer d'audition sans l'avocat. Demander à voir un médecin, ça fait du bien et vous y avez droit.
- La loi n'oblige qu'à donner ses noms, date de naissance et adresse. Même si le flic propose que vous reconnaissiez des faits pour écourter votre GAV, vaut mieux **ne pas accepter**, vous n'êtes pas obligés de déclarer ou reconnaître quoi que ce soit. Balancer des infos ne vous aidera pas (pour la durée de la GAV ou pour le procès).
- Il faut bien relire les procès-verbaux avant d'éventuellement les signer (non-obligatoire aussi). Attention, il est quasi impossible de revenir, lors d'un procès, sur des aveux faits au cours d'une garde à vue. Il vaut mieux demander à **reporter la comparution immédiate** pour préparer sa défense car les condamnations sont en moyenne plus lourdes lors de celles-ci.



Relayez les infos sur la répression :
solidarite-saintetienne@riseup.net

*Librement inspiré du
« Guide du manifestant »*

• **Après la manif**, éviter de rentrer seul.e chez soi et prendre des nouvelles de ses proches.

EN CAS DE GARDE A VUE

- La durée maximale d'un contrôle d'identité est de 4 h; une garde-à-vue peut durer 24 h, prolongeables jusqu'à 48 h. Il est possible et souhaitable d'exiger la présence d'un **avocat** dès le début de la GAV et pendant les interrogatoires. Ne pas commencer d'audition sans l'avocat. Demander à voir un médecin, ça fait du bien et vous y avez droit.
- La loi n'oblige qu'à donner ses noms, date de naissance et adresse. Même si le flic propose que vous reconnaissiez des faits pour écourter votre GAV, vaut mieux **ne pas accepter**, vous n'êtes pas obligés de déclarer ou reconnaître quoi que ce soit. Balancer des infos ne vous aidera pas (pour la durée de la GAV ou pour le procès).
- Il faut bien relire les procès-verbaux avant d'éventuellement les signer (non-obligatoire aussi). Attention, il est quasi impossible de revenir, lors d'un procès, sur des aveux faits au cours d'une garde à vue. Il vaut mieux demander à **reporter la comparution immédiate** pour préparer sa défense car les condamnations sont en moyenne plus lourdes lors de celles-ci.



Relayez les infos sur la répression :
solidarite-saintetienne@riseup.net

*Librement inspiré du
« Guide du manifestant »*

• **Après la manif**, éviter de rentrer seul.e chez soi et prendre des nouvelles de ses proches.

EN CAS DE GARDE A VUE

- La durée maximale d'un contrôle d'identité est de 4 h; une garde-à-vue peut durer 24 h, prolongeables jusqu'à 48 h. Il est possible et souhaitable d'exiger la présence d'un **avocat** dès le début de la GAV et pendant les interrogatoires. Ne pas commencer d'audition sans l'avocat. Demander à voir un médecin, ça fait du bien et vous y avez droit.
- La loi n'oblige qu'à donner ses noms, date de naissance et adresse. Même si le flic propose que vous reconnaissiez des faits pour écourter votre GAV, vaut mieux **ne pas accepter**, vous n'êtes pas obligés de déclarer ou reconnaître quoi que ce soit. Balancer des infos ne vous aidera pas (pour la durée de la GAV ou pour le procès).
- Il faut bien relire les procès-verbaux avant d'éventuellement les signer (non-obligatoire aussi). Attention, il est quasi impossible de revenir, lors d'un procès, sur des aveux faits au cours d'une garde à vue. Il vaut mieux demander à **reporter la comparution immédiate** pour préparer sa défense car les condamnations sont en moyenne plus lourdes lors de celles-ci.



Relayez les infos sur la répression :
solidarite-saintetienne@riseup.net

*Librement inspiré du
« Guide du manifestant »*